



Ensemble
vers l'emploi

Comment savoir si je suis éligible à l'IAE ?

Pour être éligible à l'IAE et bénéficier de l'accompagnement d'Adcr Services pour une durée de 2 ans maximum, vous devez remplir ce que l'on appelle des **critères d'éligibilité**.

Vous avez **2 possibilités** :

Option 1 - Vous êtes :

- > Titulaire du RSA
- > Titulaire de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
- > Titulaire de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- > Demandeur d'emploi de plus de 24 mois

→ Alors, vous êtes directement **éligible à l'IAE**.

Option 2 - Vous ne remplissez pas les critères ci-dessus mais vous êtes concerné par **au moins 2 critères de la liste ci-dessous** :

- > Niveau d'études BEP / CAP ou en-dessous
- > + de 50 ans
- > - de 26 ans
- > Demandeur d'emploi de plus de 12 mois
- > Travailleur en situation de handicap
- > Sans hébergement ou hébergé par un tiers ou ayant un parcours de rue
- > Parent isolé
- > Sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance
- > Récemment arrivé en France
- > Résident d'un quartier prioritaire de la ville
- > Résident d'une zone de revitalisation rurale

→ Alors, vous êtes **éligible à l'IAE**.